

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DU 12 OCTOBRE 2020

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 JUIN 2020

- Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

POINTS A SUIVRE DEPUIS LA DERNIERE REUNION

- **Légionnelle sur Pierre Martin et l'Olivier** : un choc chloré a été effectué sur l'Olivier ; les résultats des prélèvements réalisés en suivant sont tous conformes, exceptés ceux de la salle de bain commune. Le fonctionnement avec filtres sur les douches est maintenu. Une cartographie complète du réseau d'eau chaude sanitaire de Pierre Martin sera prochainement réalisée ; les travaux seront inscrits au plan d'investissement 2021.
- **Achat de la table interactive pour La Roseraie** : la table a été livrée ; une présentation du matériel sera proposée au prochain CVS.

POINT COVID 19

- Aucun résident du CHD Vendée site de Luçon n'a été touché ; les équipes et les familles sont remerciées pour leur respect des protocoles sanitaires.
- L'organisation des visites pourra revue en fonction de l'évolution des indicateurs nationaux. Les sorties individuelles demeurent non-autorisées.
- Il est rappelé l'importance du maintien et du respect des gestes barrières, y compris à l'intérieur des chambres.

POINT CERTIFICATION (USLD)

- Les experts visiteurs ont levé les réserves émises sur la sécurisation du circuit du médicament. L'établissement passe de cotation D à C.
- En USLD, les médicaments sont, désormais, distribués, en intégralité par les IDE.
- Le dossier sur les recommandations relatives au management qualité et gestion des risques sera étudié sous 1 an maximum.
- Concernant l'évaluation externe, une réunion est organisée semaine 43 pour travailler sur les axes d'amélioration. Les groupes de travail se réuniront en suivant.

POINT FINANCIER

- Le tarif EHPAD augmente de 57,60 € par mois (mois de 30 jours).
- Le tarif USLD diminue de 19,20 € par mois (mois de 30 jours).
- Le tarif hébergement temporaire augmente de 2,10 € par jour.
- Le tarif accueil de jour augmente de 0,86 € par jour.
- Le secteur médico-social du CHD Vendée présente un déficit de 700 000 € sur 2019.

VIE DES RESIDENCES

- La semaine bleue a été maintenue mais sans intervenants extérieurs. Les résidents ont bénéficié d'un repas à thème vendéen composé de terrine de lapin, de potée vendéenne, d'œufs au lait et de gâche. Ont également été organisés un quizz sur le patois vendéen et la projection de la Cinéscénie du Puy du Fou.
- Une résidente de l'Olivier a fêté ses 100 ans, dans un premier temps, avec les autres résidents, et dans un second temps, avec sa famille.
- Les activités de médiation animale sont suspendues car non validées par le service hygiène en raison du non-port du masque par les résidents.
- Le programme des animations sera diffusé mensuellement sur le site internet du CHD Vendée.

PAROLE DES RESIDENTS ET DES FAMILLES

- **La Roseraie – fauteuils roulants sales** : un point sera fait sur la programmation de l'entretien des fauteuils.
- **COVID 19 – inquiétudes en lien avec les mouvements de population des vacances de la Toussaint** : il est rappelé que les principaux foyers de contamination sont les entreprises et les établissements scolaires.
- **Vaccination contre la grippe** : la campagne de vaccination démarre au 15/10/2020.
- **La Roseraie – absence de fond musical dans les espaces communs** : une réflexion sur le sujet devra être menée en lien avec les familles et les résidents.
- **La Roseraie – conditions de travail de la coiffeuse** : il est signalé une problématique d'acheminement des résidents en lien avec l'indisponibilité des professionnels.

- **La Roseraie – déclaration de perte de vêtements d'une résidente du RDC** : le problème est en cours de résolution par le responsable de la blanchisserie.
- **La Roseraie – mélange de vêtements entre résidents** : un travail est en cours sur la réorganisation du circuit du linge.
- **Effectifs** : ceux-ci sont identiques pendant les congés des agents.
- **Animations pendant les congés des animatrices** : les animatrices s'auto-remplacent et maintiennent des activités dans toutes les structures.

QUESTIONS DIVERSES

- En cas de mise en place de nouvelles mesures COVID 19, les représentants du CVS seront informés, directement, par M. E. BOURDON, Directeur de site.

PROGRAMMATION DES SEANCES DE 2021

- Les séances de 2021 sont programmées comme suit : le 10/02, le 22/06 et le 20/10 à 14h.

Le Directeur de site,
Erick BOURDON

